

Bretagne		Normandie		Pays de la Loire	
Contacts	Tél.	Contacts	Tél.	Contacts	Tél.
▲ Structures de coordination régionale					
CoopFrance Ouest	02 90 09 45 10	CoopFrance Ouest	02 90 09 45 10	CoopFrance Ouest	02 90 09 45 10
IBB	02 99 54 03 50	BIO EN NORMANDIE	02 31 51 66 37	Inter Bio PL	02 41 18 61 50
FRAB	02 99 77 32 34	CRAN	02 31 47 22 64	CAB	02 41 18 61 42
CRAB	02 23 48 27 95			CRA PL	02 41 18 60 50
▲ Structures d'accompagnement technique					
GAB 22	02 96 74 47 48	CDA 14	02 31 53 55 03	GAB 44	02 40 79 46 57
GAB 29	02 98 25 80 33	CDA 50	02 33 06 46 72	GABANJOU	02 41 37 19 39
AgroBio 35	02 99 77 09 46	CDA 61	02 33 31 49 92	CIVAM Bio 53	02 43 53 93 93
GAB 56	02 97 66 33 83	CDA 27-76	02 32 64 41 66	GAB 72	02 43 28 00 22
CA 22	02 96 46 20 92	BIO EN NORMANDIE	02 32 09 01 73	GAB 85	02 51 05 33 38
CA 29	02 98 88 97 76			CDA 44	02 53 46 61 74
CA 35	02 23 48 27 38			CDA 49	02 41 96 75 41
CA 56	02 97 46 22 36			CDA 53	02 43 67 36 84
				CDA 72	02 43 29 24 57
				CDA 85	02 51 36 81 61
					02 51 36 81 61



Avec le soutien financier :



Oct. 2019

Filière céréales, oléagineux, protéagineux Bio de l'Ouest Le marché reste porteur : anticiper et s'organiser pour valoriser au mieux ses productions

Production nationale en GC 2018 :

- 540 000 ha en grandes cultures Bio* et conversion en France 2018 (+30% vs. 2017)

*Céréales, Oléoprotéagineux, légumes secs
Sources : Agence Bio/OC -mai 2019

Pour le Grand Ouest :**

- 83 500 ha en grandes cultures Bio et conversion en 2018 (+24% vs 2017).

** Bretagne, Pays de Loire, Normandie
Sources : Agence Bio/OC -mai 2019

Entre le 1^{er} mars 2018 et 2019 :

- Utilisation des meuniers + 16%
- Utilisation des FAB + 19%

Sources : FranceAgriMer -mai 2019

Le marché Bio en France connaît une croissance remarquable. Il a dépassé les 9 milliards d'euros en 2018 et avoisinera les 10 milliards d'euros en 2019.

Même si les conditions météorologiques du printemps 2018 ont impacté les volumes de collecte (-8% au 1^{er} mars 2019), la filière céréales, oléagineux et protéagineux bio poursuit son développement, tirée par les demandes en alimentation humaine et par les besoins croissants en alimentation animale. (+ 1200 producteurs spécialisés en Grandes Cultures Bio entre janvier et octobre 2018). La capacité des marchés à absorber ces cultures de vente - hors autoconsommation - est d'autant plus réelle qu'il y a une volonté commune des acteurs de la filière de valoriser au mieux les productions françaises, aujourd'hui encore déficitaires.

Dans l'ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Normandie), les enjeux sont similaires aux enjeux nationaux. Aussi, afin d'assurer un développement cohérent de la filière et rémunérateur pour les producteurs, il est plus que jamais nécessaire d'anticiper et de s'organiser pour produire, collecter, stocker et mettre aux normes ces productions bio et en conversion. C'est ensemble et avec l'effort de tous que nous construirons une filière durable qui réponde à la fois aux besoins des producteurs et à ceux des marchés, et qui sécurise le développement en cours des filières monogastriques de nos territoires. C'est pourquoi nos réseaux professionnels se sont associés pour vous adresser ces quelques conseils clés.

Avez-vous contacté un metteur en marché pour valoriser au mieux vos productions ?

Dès les premières démarches de conversion, il est important que vous preniez contact avec des conseillers et organismes collecteurs pour :

- Vous orienter dans vos choix d'assolement ;
- Anticiper vos volumes de production, et planifier la collecte

Valoriser au mieux vos productions de vente, dès la 2^{ème} année (C2) en alimentation animale* et humaine**
* Le règlement européen actuel autorise 30 % maximum d'incorporation de C2 dans les formules. En 2021 ce taux passera à 25% .
**En fonction des contrats avec vos opérateurs

Avez-vous pensé à contractualiser pour sécuriser vos débouchés ?

La contractualisation, totale ou partielle*, avec un metteur en marché reste la voie la plus efficace pour :

- Sécuriser vos débouchés et revenus ;
- Avoir une vision sur le long terme et structurer la filière durablement ;
- Faciliter le travail des opérateurs aval, en matière de collecte et de mise aux normes ;
- Maîtriser le développement de la filière et éviter des comportements déstabilisants d'amont en aval

* Chaque opérateur propose une forme de contractualisation différente (durée, prix, volume et/ou qualité)

Quelles sont les cultures de vente les plus recherchées pour 2019-2020 ?

Tout en satisfaisant vos exigences agronomiques et organisationnelles, les productions et associations présentées dans le tableau pages 2 et 3 sont à favoriser dans vos assolements et rotations car elles sont les plus utilisées en alimentation animale et humaine.

Voir pages 2-3
La liste des opérateurs collecteurs-stockeurs et de leurs besoins prioritaires

Quel accompagnement pour vous aider dans vos décisions ?

Pour vous aider dans vos choix en AB, le recours à une expertise extérieure reste essentiel. Vous disposez :

- De l'appui de techniciens-conseillers pour sécuriser votre projet et vous soutenir dans vos démarches ;
- Des échanges entre producteurs pour bénéficier des retours d'expériences et acquérir de nouvelles compétences ;
- De rencontres professionnelles pour rester informé.

Voir page 4
La liste des correspondants

Document co-rédigé par :

Les groupements d'agriculteurs biologiques : FRAB Bretagne, Association Bio Normandie, CAB Pays de la Loire
Associations interprofessionnelles Bio : Initiative Bio Bretagne, INTER BIO Pays de la Loire
Les Chambres d'Agriculture : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire
Coop de France Ouest

